

Procès-verbal - Séance du Vendredi 13 septembre 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le vendredi 13 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre 2024, s'est réuni publiquement à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Janny DEMICHELIS, Maire.

Étaient présents : Mesdames Janny DEMICHELIS, Martine ALFRED, Huguette DARCHE, Laurence MORGAIN, Christelle MOREL, Nathalie DÉMARET-PORTELLI et Messieurs Jacques LENTZ, Kodjo LOKKO, Marc TROUILLET, Patrice BRILLOT, Didier ÉVERLÉ, Gérard KRAËMER, Laurent MÉNARD, Jacky VANSON et Benoît RIBAUT formant la majorité des membres en exercice.

L'ordre du jour est le suivant :

- ◆ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ◆ Approbation du procès-verbal du 25 juin 2024,
- ◆ Programme « Amendes de polices 2024 »,
- ◆ Informations et questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures.

A été nommé secrétaire de séance : Madame Martine ALFRED.

1/ Approbation du procès-verbal du 25 juin 2024

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du conseil municipal.

Aucune remarque n'étant soulevée, le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2/ Programme « Amendes de polices – 2024 »

Vu le courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 18 juin 2024 relatif au produit des amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants et EPCI pour des travaux situés sur le territoire des communes membres de moins de 10.000 habitants, en vue de la réalisation des aménagements indiqués dans le tableau annexé, Madame le Maire propose aux élus la sécurisation des voies communales.

Vu le devis présenté pour un montant total de 45.020,00 euros HT,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de solliciter auprès du Conseil Départemental, au titre du programme 2024 de répartition du produit des amendes de police (dotation État), une subvention pour des travaux de sécurité routière ;
- S'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés ;
- S'engage à financer la part des travaux restant à sa charge et précise que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2024.

3/ Informations et questions diverses

◆ Fête du village

Madame le Maire remercie Laurent ZITO, président du comité des fêtes, tous les bénévoles, Gilles GOULET pour la restauration, Renaissance Auto pour la réussite de la fête du village qui a eu lieu les 31 août et 1^{er} septembre.

Merci également à Patrice et Julien BRILLOT pour l'installation des plots en béton dans l'impasse des sources pour bloquer l'accès aux caravanes des gens du voyage.

◆ Sous-Préfecture de Rambouillet

Madame le Maire et des élus ont reçu le 26 juillet, Monsieur Nicolas VENTRE, nouveau sous-préfet, pour lui présenter et visiter le village et lui évoquer le manque de subventions.

◆ RAMBOUILLET TERRITOIRES – Réunions publiques

La Communauté d'Agglomération « Rambouillet Territoires » organisent des réunions publiques sur plusieurs thèmes. Le 11 septembre il s'agissait de la culture, eau-assainissement, stationnement - patrimoine communautaire à Saint-Hilarion. Madame le maire a pris la parole pour la culture.

◆ Maison médicale

Madame le Maire informe les élus de l'arrivée d'un infirmier libéral à la maison médicale : Monsieur Bob LOKWA.

◆ Cour de l'école et école

Cour de l'école :

Les travaux de végétalisation ont duré de fin juin à fin août ; les délais ont bien été respecté et tout était prêt pour la rentrée. Il reste à venir l'installation de mobiliers extérieurs (en cours de vérification) pour des séances pédagogiques et la végétalisation prévus aux vacances de la toussaint.

Nous saluons le travail des artisans durant les quelques jours de fortes chaleurs, notamment Patrice BRILLOT, transporteur de l'enrobé.

École :

Huit fenêtres, à l'étage côté rue, ont été commandées pour un montant de 32 607,17 €. Les travaux de dépose et pose auront lieu pendant les vacances de Noël.

◆ **Travaux suite rupture sur canalisation**

Un affaissement sous trottoir, rue des Quatre Vents, a provoqué la rupture d'une canalisation EP. La réparation pour un montant de 9 340 € HT a été prise en charge par le SEASY.

Le même problème est rencontré Rue des Vergers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le secrétaire de séance,
Martine ALFRED



Le Maire,
Janny DEMICHELI



